



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 21 octobre 2022

Modifications de circulation dues aux travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN7 dans la Nièvre et coupure de l'accès à la RN7 en direction de Paris depuis Chantenay-st-Imbert

à partir du 24 octobre 2022

### Objet de l'opération et phasage des travaux :

L'aménagement en cours de la RN7 à 2 x 2 voies entre St-Pierre-le-Moûtier et la limite de l'Allier porte sur une section d'environ 4 km au droit de Chantenay-st-Imbert.

La première phase des travaux de juillet 2020 à juillet 2021 a permis de réaliser une partie des terrassements et la construction des ouvrages hydrauliques, dont un passage grande faune de 12 m de large, sous la route. Durant celle-ci, la circulation des véhicules s'est faite sur la partie la plus à l'ouest de l'ancienne RN7.

La deuxième phase des travaux depuis juillet 2021, a permis de construire la nouvelle 2 x 2 voies et les principaux éléments de l'échangeur de Chantenay-saint-Imbert, dont son ouvrage d'art rétablissant la RD22 et son giratoire ouest.

Un basculement de circulation sur la nouvelle section courante a été réalisée fin septembre 2022.

La dernière phase de travaux, à partir du 24 octobre 2022, consistera à terminer les aménagements de la bretelle d'entrée sur la RN7 depuis Chantenay-st-Imbert et la section courante en direction de Paris, notamment les dernières couches de chaussée.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex



@Prefet58\_BFC



@Prefet58\_BFC

### **Impact sur la circulation :**

Il ne sera plus possible de rentrer sur la RN7 en direction de Paris depuis Chantenay-st-Imbert durant cette dernière phase de travaux pour une durée d'environ 1 mois.

- Les véhicules légers pourront reprendre la RN7 en direction de Paris à St Pierre-le-Moûtier, en passant par Azy-le-Vif (D978A).
- Les poids-lourds reprendront la direction Paris de la RN7 en faisant demi-tour à Villeneuve-sur-Allier. Le plan de ces déviations se trouve en annexe.

### **Information sécurité :**

Il est demandé aux usagers la plus grande prudence, notamment le respect des limitations de vitesses.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

